Les opérations du mois de janvier sont suivies :

A Roubaix, par MM. J. Dérenne-Wibaux; Eloy; Reyrolle; directeurs; MM. Henri Hoffmann et L. Wibaux-Prouvoit, directeurs-adjoints. — A Lannoy, par M. Edouard Deffrennes. — A Croix, par MM. Eugène Gaston et Louis Lepoutre. — A Wattrelos, par MM. Abel Hazebrouck et Charles Mallet.

Ordre du service : Les caisses seront ouvertes pour recevoir les dépôts; ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 3 à 10 heures 1/2. Les remboursements ont lieu, les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande.

Le calasier : Fatzkorn.

TOURCOING

Réunion de commission. — Les commissions des Finances et de l'Instruction publique se sont réunies hier soir pour s'occuper de la question des cantines scolaires qui doit être prochainement discutée au sein de l'assemblée communale.

Servante infidèle. — Mme Maxfield, femme Scamps, marchande de lingerie, rue de Gand, 7, avait pris à son service depuis environ un mois, sur la recommandation d'une boulangère de la rue Blanchemaille, à Roubaix, une femme Marie B..., veuve P..., 43 ans.

Cette femme s'est partie fortivement emmenant avec elle outre son office, un lapin et un tablier appartenant à sa patronne, à qui elle est en outre redevable d'une somme de 50 fr. pour objets volés.

Plainte a été déposée par Mme Scamps entre les mains de M. Wilfon, commissaire du 2e arrond. samedi.

L'inculpée sera mise en cause en retourné à Roubaix.

Commencement d'incendie. — Hier vers quatre heures du matin, un commencement d'incendie dû à un vice de construction d'une cheminée, s'est déclaré dans une chambrette à coucher de la maison occupée par M. Michel Lepers, boulanger-épicier, rue de la Blanche-Porte.

Les pompiers se transportèrent sur les lieux mais à leur arrivée, les voisins avaient réussi à se rendre maîtres du feu.

Les dégâts qui consistent dans la destruction partielle d'une porte et des dégâts d'habillements, sont évalués à 250 francs. Il y a assurance.

Complicité de vol. — Le nommé Adolphe Deroubaix, 20 ans, charret, demeurant à Tourcoing, rue du Luxembourg, a été mis en état d'arrestation sous l'inculpation de complicité de vol.

Cet individu était lié avec les frères Alfred et Achille Grieux dont les parents demeurent rue de Roubaix.

Ces derniers avaient enlevé chez eux des effets d'habillement que Deroubaix se chargeait d'engager au Mont-de-Piété et, dit-il, d'argent en compagnie des deux jeunes gens.

Adjudication. — Hier après-midi a eu lieu à la mairie sous la présidence de M. Hassenforder, maire, assisté de MM. Dutoulombier et Lejal, conseillers municipaux, et en présence de M. Lefroux, directeur des bâtiments de la Ville, nouvel adjudication en 5 lots pour la fourniture en tables ordinaires, tables de nuit, chaises et fauteuils, lattes, couvertures, toile de literie, pour les nouveaux services de l'Hôtel Dieu. Dépense totale 19.116 fr. 65.

L'adjudication était annoncée pour 3 heures, mais on n'est sorti du dernier moment que les types-d'offres pas été apportés de l'Hôtel Dieu où on les envoya chercher ce qui détermine un retard de plus d'une heure. Les soumissionnaires se sont présentés nombreux pour chacun des lots et, l'adjudication dût avoir lieu dans la grande salle des mariages.

1er lot. — Tables ordinaires et tables de nuit, 2.909 fr. 75 — M. Henri Gaillez rabais 18 0/0 — Alfred Wattrelot 3.25 0/0 — Veve Quartenoud 5.25 0/0 — Veuhaghe-Delmo 16 23.25 0/0 — Vanwambeke 25 0/0 — Vancoke-Kowe, 7.20 0/0 — Delmotte Dierck 7 0/0 — Vander Jacque Lefebvre 11.25 0/0 — Derick-Dejonckhère 14.25 0/0 — Fidèle Honoré 23.25 0/0 — Delcourme Henri 15.35 0/0 — Chantry-Dutrieux 26.25 0/0 Delforge Bouvard 20.25 0/0 Gustave Leton 11 0/0 — Emile Vandekerkove 7.25 0/0 — Dhal-Hesse 5 0/0 Adjudicataire M. Vanwambeke

2e lot. — Chaises, bancs, fauteuils et voltaires 3667.90. — M. Verhaegen-Delaoche, 23.75 0/0 — Henri Delstombe, 29.25 0/0 — Alfred Wattrelot, 18.35 0/0 — Victor Vandekerkove, 35.25 0/0 — Emile Vandekerkove, 39 0/0 — Delmotte-Croix 11 0/0 — Demesse, 15 0/0 — E. Gouard Delforge, 19.75 0/0 — Henri Gaillez, 25 0/0 — Adjudicataire.

3e lot. — Lyne pour matelas 5928 fr. MM. Delescluse, 14 0/0 — Leblanc père et fils, 17.5C 0/0 — Dassonville-Leroy 19 0/0. — Henri Roeb- 2 0/0 — Voreux et Florre 6 0/0 — Victor Dupont 10,20 0/0 — Paul Gorlois-Vanderberghe, 2.75 0/0. Adjudicataire : M. Dassonville-Leroy.

4e lot — Toile matelas 3 997 fr. 98 — MM Leroy-Delaire & Sauvage 21.25 0/0. — Henri Chambon du Roncq 13 0/0 — Charles et Moreau à Lille 15 0/0 — Rammaert-Sacré à Roubaix 11,25 0/0 — Lehembre de Tourcoing 21.50 0/0 — Migeon-Sablembier Lille 21 0/0 — Veuve Henri Odoux, adjudicataire 22.25 0/0.

5e lot. — Couvertures pour literie 2.597 fr. — MM. Leblanc père et fils 16,75 0/0 ; Rammaert Société Roubaix 25 0/0 ; Lehembre frères 21 0/0 — Migeon-Sablembier 30 0/0 — Delmotte-Croix Lille 12 0/0 — veuve Odoux adjudicataire 31 0/0.

Quelques incidents vaut vite se sont produits au cours de la séance d'adjudication.

La fraude. — Les préposés de douanes, Edouard Castre, Jean Larose et François Verdier, de la brigade de la Marlière, ont arrêté hier matin, au lieu dit sentier du Petit-Bois, le nommé Charles Florin, 35 ans, peintre, demeurant à Roubaix, porteur de 250 boîtes d'allumettes, formant un total de 106.000 valant 108 fr.

Le fraudeur, un jeune à bottes qui faisait peine à voir a été remis à la gendarmerie.

Extradée. — La gendarmerie de Tourcoing a remis au commissaire de police de la commune Valentine Backaert, 23 ans, veuve Vandenhoen, poursuivie par le parquet de Terremonde pour escroquerie de mineures à la débauche.

Acte de probité. — Le jeune Achille Verbest, 20 ans, a trouvé rue de l'Epeule, un portefeuille contenant 16 fr. 82, et s'est empressé de le remettre au garde Desprez qui lui l'a remis à son propriétaire.

Une rixe sanglante au Blanc-Seau

Une rixe au couteau s'est déroulée dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, au Blanc-Seau. Un jeune homme de 18 ans a été assez grièvement blessé par J.-B. Vancoille, 20 ans, tisserand.

D'un la soirée de dimanche, Théophile Rouillard, c'est le nom du blessé, et deux autres jeunes gens, Alfred Calonne, 17 ans et Debois se trouvaient en compagnie de Vancoille dans un cabaret d'une barrière de l'Epeule à Roubaix, tenu par M. Desmarchelier.

Vancoille était fortement pris de boisson. Il chercha querelle au jeune Calonne qu'il porte-mit à la figure et à qui il lança un coup de tête dans la poitrine. Le cabaretier mit l'agresseur à la porte.

Les trois autres jeunes gens qu'il'avent le cabaret vers 11 heures 1/2. Ils s'emportèrent une chemise appartenant à Vancoille avec l'intention de la lui remettre. En effet, ils passèrent devant la demeure de ce dernier et l'appelèrent. Vancoille descendit furieux ; il tenait à la main un couteau ouvert.

Il se précipita sur Théophile Rouillard et lui porta un violent coup coup de son arme qui transperça la cuisse. Le blessé poussa un cri et s'enfuit pour tomber une vingtaine de mètres plus loin. Vancoille, après avoir frappé Rouillard, tenta de frapper également un des autres jeunes gens, qui put éviter le coup.

Le blessé, relevé par ses camarades fut transporté cour Frère, où on lui prodigua des soins.

M. le docteur Lefebvre, vint examiner le blessé qui fut dirigé à 2 heures du matin sur l'Hôtel Dieu, de Roubaix. La blessure entraînera une incapacité de travail de six semaines environ.

Vancoille a été arrêté hier à son travail, chez M. Deldsels, par le garde champêtre Delsette et mis à la disposition de M. Cotard, commissaire de police du 1er arrondissement qui a fait l'enquête. Il sera transféré aujourd'hui sur Lille.

Le couteau qui a été saisi sur le meurtrier est à une seule lame soldement emmanchée.

Une petite fille brûlée vive à Halluin

Un épouvantable accident s'est produit hier à Halluin. Une pauvre petite fillette de 3 ans, Gaston Scherlen-perrel, dont les parents habitent rue du Nord, a été brûlée vive dans les conditions suivantes :

La mère s'était absentée pendant environ 10 minutes pour aller chercher de l'eau dans un maison voisine, laissant seuls, sa petite fille Gabrielle et un bébé de 10 mois assis dans une chaise.

Sur le fourneau de la viande cuisait dans un poêlon. On présume que la petite fille voulut prendre un morceau de viande. A cet effet elle approcha une chaise du poêle et y monta, puis s'étonnant de ne pas y voir, l'enfant fut bientôt environnée de flammes. Quand la mère rentra elle trouva la maison pleine de fumée et entendit sa fillette pousser des cris déchirants.

Elle la releva, et courut dans la rue tenant l'enfant dans ses bras et en criant. Un voisin arrêta une femme qui venait qu'il jeta sur la petite fille pour éteindre les flammes. La malheureuse expira quelques instants après. Les brûlures qu'elle portait étaient horribles à voir. Le ventre était ouvert. Ces brûlures étaient sûrement mortelles mais l'eau fro de jetée sur elle a déterminé une congestion.

M. Dequenne, commissaire de police d'Halluin, a constaté cet horrible accident.

Les parents sont dans le plus profond désespoir. Quelques minutes plus tard, et l'autre bébé aurait lui même pris sa phyl ylle.

Halluin. — *Vol audacieux.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont pénétré avec effraction dans la boucherie de M. Herman, rue de Lille, et ont dérobé une somme de 100 fr dans le comptoir, deux saucisses-pâtes et 10 kilos de beesteack.

Les perpétrateurs de la maison ont entendu, vers une heure, des voix appelant le chien, forte bête très méchante qui ne fit entendre aucun aboiement; mais elles n'osèrent pas descendre.

Marcq-en-Barœul. — Dans la soirée de samedi, vers onze heures, M. Emile Destailleur, voyageur de commerce, demeurant à Lille, rue Nationale, revenait de Wambrechies en compagnie d'un sur rie illoi. M. Georges Soyez, quand, près de Marcq-en-Barœul, un individu les accosta sur la route et demanda l'aumône.

Le deux voyageurs engagèrent l'inconnu à passer son chemin mais au même moment deux autres malfaiteurs surgirent du fossé et vinrent prêter main-forte à leur compagnon.

Une lutte s'engagea au cours de laquelle M. Soyez reçut un coup violent qui lui fit perdre beaucoup de sang. M. Destailleur était arrivé d'une canne plombée et grâce à l'énergie qu'il déploya, il ne fut pas si dévalisé.

Un coup que les coupables sont des rôdeurs qui, chaque nuit, se réfugient dans les briqueteries de Marcq.

Mouveaux — *Dimanche après-midi, vers trois heures,* les consommateurs réunis à l'estaminet tenu par M. Procureur, sur le plan de Mouveaux, furent surpris par une détonation d'arme à feu qu'on se avait d'où provenait.

Un jeune homme qui se trouvait dans l'estaminet Jules Delespaul, 20 ans, employé de commerce n'affirme, en s'approchant autour du lui et l'on vit, qu'il portait une blessure à la cuisse.

Voici ce qui s'était passé : Lemm avait été vu par semaine par un ouvrier voulant toucher de l'argent, pour plus de sécurité il s'était mont d'un revolver et le dimanche à midi il l'avait mis en poche. En voulant prendre de la monnaie pour payer sa consommation il accrocha la gâchette et le coup partit. Il a reçu la balle de M. Dupuis-Chapart. Il est soigné chez ses parents qui habitent Mouveaux.

Mouveaux. — *Concert pour le musique* une grande soirée musicale sera donnée par la musique municipale de Mouveaux a octéna le plus vif et le plus flatteur succès.

Bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de la soirée musicale la vaste salle du *Cafédé Harmonie* regorgeait de spectateurs. Les dames s'y étaient donné rendez-vous en très grand nombre.

Par suite de doulds dans leurs 1 milles les dépêches de la musique, l'honorable M. Vincent, président, et M. Verbrugge, vice-président, étaient absents, et ont été privés du plaisir d'assister et d'ouvrir le bal, qui a été ouvert par le premier morceau du programme, délicieusement composé.

La musique municipale a fait l'ouverture du concert. Elle exécuta d'abord sous la savante direction de son chef, M. Lagrange, un allegro militaire enlevé avec un brio tout particulier.

Le second morceau, la Vallée d'Ossau, de Benoit nous a permis de juger de la haute valeur de l'ensemble musical de Mouveaux qui se distingue par un ensemble parfait et une fine observation des nuances.

Il ressort jusqu'à l'évidence que la société travaille beaucoup et on a plaisir à constater que si le chef se devoue, les meilleurs résultats couronnent ses efforts.

Nous entendons ensuite une série d'excellents morceaux. C'est d'abord un jeune homme M. Florin qui chante avec beaucoup de sentiment une romance patriotique, le Rossignol de France.

M. Paul Wattrelot a obtenu satisfaction générale en air varié pour trombone : Souvenir d'Ondels.

La salle fait ensuite une chaleureuse ovation à M. Achille Butruille, le violoniste distingué, dont nous avons su souvent à louer le merveilleux talent.

La partie comique était remplie par un interprète sérieux,